

Correspondance

L'éditeur du «Choix d'Hymnes et de Cantiques spirituels» regrette d'avoir laissé insérer dans ce recueil un vers qui est en opposition avec les convictions des «Frères», lesquels croient d'après l'Écriture que le Saint Esprit, par lequel nous devons chanter, ne nous pousse pas à le glorifier, parce qu'il «ne parle pas de lui-même» (Jean 16: 13), mais se borne à nous faire louer le Père et le Fils dans nos actions de grâce et nos chants. Nous invitons donc tous les frères, à biffer la dernière strophe de l'hymne 63, ou à en modifier ainsi le troisième vers: «Oui, par l'Esprit de vie et de lumière.»